



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bassins miniers

Question écrite n° 34619

Texte de la question

M. Serge Janquin attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur la conjoncture consécutive au classement UNESCO, et liée à la rénovation des cités minières dans le Nord-Pas-de-Calais, ainsi que les corrélations avec l'application de l'ANRU. On peut noter la convergence dans les ambitions de toute une région, qui réunit les acteurs de terrain, les élus ainsi que tous les représentants de la société civile, de vouloir agir dans une même direction, et la détermination est significative de se donner tous les moyens et les outils nécessaires à la rénovation et la mise en valeur d'un patrimoine digne des hommes qui ont fait, font et feront ce territoire. Ainsi, l'idée proposée par l'Association des communes minières (ACM) de la création d'un fonds spécifique typé ANRU, à destination de la rénovation de cités minières et « cités minières pilotes » ouvre une réflexion cohérente aux besoins identifiés qui nécessiteront des réponses adaptées. Pour ces raisons, il lui demande quelles dispositions peuvent être envisagées sur l'évolution d'une ANRU permettant aussi un fléchage en ce sens, et ce que les acteurs de la région Nord-Pas-de-Calais en charge de ces dossiers peuvent espérer de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Serge Janquin](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34619

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8058

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)